

Séjour « Les 2 caps » sur la Côte d'Opale

- 22 au 29 mai 2027 –

Pré-inscription



L'AMRP a le plaisir de vous proposer un séjour de randonnée pour parcourir les beaux paysages de cette région du Pas-de-Calais au printemps 2027.

Principe général : randonner autour des 2 célèbres caps de la région, les **caps Blanc-nez** et **Gris-nez**, la **baie de Wissant** (prononcer « Ouissant »...), et l'arrière pays de cette belle côte d'Opale.

Le séjour ne présente pas de difficulté particulière. Il s'adresse cependant à des randonneurs en bonne condition physique, capables d'enchaîner plusieurs jours consécutifs de marche.

Longueur des randonnées : de 11 à 15 km.

Une partie des parcours ont d'ors et déjà été reconnus, d'autres sont programmés pour l'être. Le programme prévisionnel sera communiqué aux participants dans un deuxième temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : du samedi 22 mai au samedi 29 mai 2027.

Lieu :

Nous seront hébergés au VVF « Blériot-Plage » ([cliquez ici pour voir le descriptif](#)).

Adresse : Route nationale, 62231 BLÉRIOT-PLAGE.

Hébergement / repas :

- En logements de 2 personnes.
- Les repas petits-déjeuners et dîners se prendront dans le restaurant du VVF.
- Déjeuner sous forme de pique-niques à emporter (nécessité d'amener ses propres contenants = boîtes hermétiques, couverts, gourdes...).

Coûts prévisionnels :

Entre 620 et 640€/personne hors taxe de séjour qui sera à régler sur place, hors boissons et hors frais de visites particulières. Le prix définitif sera communiqué dès que possible.

Animateur/Organisateur : Pierre BOUHAIL

Organisation transport :

- ☐ Covoiturage Aller et retour ou train (Gare TGV de Calais-Fréthun à 8 km).
- ☐ Déplacements sur place en covoiturage.

Pré-inscription

A ce stade, **nous vous invitons à vous pré-inscrire**. Les inscriptions seront ensuite validées rapidement sur la base notamment des « [Règles concernant les inscriptions aux séjours et week-ends](#) » de l'AMRP.

Pré-inscription par email à pbouhail@aol.fr .

Date de clôture des pré-inscriptions : lundi 30 mars.

Le versement d'un acompte sera demandé après confirmation.

Pour toute information complémentaire : pbouhail@aol.fr